L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 14 AVRIL 1875. 42me Année.

DUPOUY & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 14 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, un terrain dans [illegible] et borné par les rues de l'Hôpital, Gallatin, Quartier et Chemin Public et formant le coin des rues Hôpital et Gallatin.

Par Placide J. Spear, au coin des rues Bourbon et Conti. Vente continuée de vieux forfaits.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 6 de la rue de Chartres, marchandises, soies, lingerie, cotons, rubans, &c.

Par G. Beaumont, au No 56 de la rue de Chartres, chaussures et chapeaux.

Par Vincent & Co., aux Nos 24 et 26 rue Dauphine, bottes, souliers et brodequins.

SPECTACLES.

Mercredi 14 avril 1875.

SO-CHARLES.—Mme l'Archiduc.
ACADEMIE.—A midi et le soir, The Man from America avec J. Wallace.

La réunion de la Législature.

C'est aujourd'hui, à midi, que doit s'ouvrir la session extraordinaire de la Législature. Avant peu, nous saurons à quoi nous en tenir sur l'exécution du compromis Wheeler et quelques séances suffiront pour nous éclairer sur le point de savoir si cet arrangement est autre chose qu'un marché de dupes.

M. Kellogg a communiqué au caucus radical — honneur qu'il n'a pas fait au caucus conservateur—la sentence des arbitres. Cette sentence accorde aux conservateurs les trois sièges de la paroisse Rapides, les deux de De Soto, celui de Winn, celui de Bienville, les deux d'Assomption et les deux de Terrebonne, ce qui fait onze sièges qui ajoutés aux 52 accordés par le Bureau des retours, forment un total de 63. La sentence accorde aux républicains les trois sièges de Caddo, un des Avoyelles et un d'Iberie.

L'élection de la paroisse Grant est annullée. M. Kidd, démocrate, a le siège de la paroisse Jackson. M. A. J. Cousin, républicain, celui de la paroisse St Tammany.

Sur 110 membres les conservateurs en ont 64 et le reste 46 pour les républicains. Comme il y a au Sénat 25 républicains contre 8 conservateurs, il en résulterait que les deux partis auraient 33 voix chacun en session réunie. Mais l'union n'est parfaite, ni d'un côté ni de l'autre, et il est probable qu'il n'y aura pas, dans la présente session, d'occasion de voter en nombre égal.

La majorité des conservateurs dans la Chambre est assez forte pour leur permettre de contrôler la législation s'ils peuvent s'entendre.

Malheureusement, la division s'est déjà mise dans leurs rangs et nous voyons surgir des ambitions qui n'annoncent rien de bon. Plusieurs de nos confrères annoncent que l'élection de l'orateur va donner lieu à des rivalités, que nous regardons comme déplorables.

Après ce qui s'est passé le 4 janvier et depuis cette journée, l'honneur et la dignité des conservateurs leur prescrivent de voter pour l'honorable L. A. Wiltz comme Orateur de la Chambre. Ce n'est pas seulement une satisfaction que les conservateurs doivent chercher dans cette élection, c'est le moyen de rétablir l'union dans leurs rangs.

Si nous tenons à la règle de majorité et participe à l'élection du compromis, toute distinction, précédemment faite entre les partisans du compromis et les opposants, doit cesser à partir de ce moment. Il ne doit plus rester qu'un parti qui peut obtenir le passage des lois de réformes réclamées par le peuple qui a élu les conservateurs.

S'il arrive candidats sont opposés à M. Wiltz, cela nous fera craindre qu'il n'y ait en entre certains partisans du compromis et M. Kellogg une entente secrète, un arrangement avant pour objet, non de bien diriger mais des intérêts particuliers.

Il court de vilains bruits sur certaines intrigues auxquelles des conservateurs prendraient part. Nous ne voulons pas nous tarer de ces bruits, mais s'ils se confirmaient, ils démontreraient que nous sommes trompés, en en vue, dans ce compromis que leur avantage personnel, nous le commettons sans hésiter.

Nous croyons certainement à l'honnêteté de la masse des représentants conservateurs et nous conserverons jusqu'à preuve du contraire l'espoir que les vues personnelles qu'on prête à quelques hommes, seront déjouées au s'il achement devant les nécessités impérieuses de l'intérêt général.

Si, contre notre attente, le parti conservateur était traîné par un assez grand nombre de ses représentants, et si nous pouvons n'abandonnant qu'à un partage égal des places, nous dirons alors ce qu'il aurait à faire les mandataires infidèles à leurs mandants.

Nous sommes disposés à concéder la soumission au compromis s'il est loyalement exécuté, dans son esprit aussi bien que dans sa lettre; mais s'il y a duperie, nous considérons qu'il n'y a rien de fait et le peuple de la Louisiane devra reprendre vis-à-vis de l'usurpation Kellogg l'attitude d'hostilité passive qui est la seule possible, mais en continuant à protester et en se réservant de revendiquer, au moment opportun, ses droits et ses libertés.

L'ELECTION DE L'ORATEUR. — Le caucus des représentants conservateurs a résolu de renvoyer sa décision sur le choix de l'orateur à quelques jours après la session du compromis. Cette résolution est sage, car le choix n'en sera que plus libre.

LISTE DE LA FORTUNE. — Nous reproduisons à la seconde page, la double liste de la Législature, comprenant d'un côté les noms des élus réels, de l'autre les noms de ceux qui ont été déclarés élus par le Bureau des retours. Nous reproduisons aussi une liste des sièges contestés.

UNE NOUVELLE CHUTE.—Pas celle du Niagara, cher lecteur, néanmoins elle est extraordinaire et vous allez prendre ce qui suit pour un aliéneur canard. Eh! bien, il n'en est pas ainsi, c'est du positif : la chaussure à vis ne se vend plus que $2.50 et $3.00 la paire. Ne doutez pas vous étonner, le propriétaire du Magasin Bleu n'en fait jamais d'autre, et s'il y a une chute dans le prix de la chaussure, c'est toujours lui qui commence à en faire profiter le public. Allez tous examiner la chaussure à vis du Magasin Bleu, coin Orléans et Chartres, le prix seul vous en fera acheter. Souvenez-vous : $2.50 et $3.00 la paire.

☞ Avec une piastre vous pouvez acheter une livre de bon thé moulé, au dépôt de thé rue du Camp 5.

PROFITEZ DU BON MARCHÉ.—Meubles de salon, meubles de chambre à coucher, meubles de salle à manger, meubles simples mais solides, meubles de luxe, meubles de tout genre, enfin, voilà ce qu'offre à sa clientèle et au public M. Hubbard, coin Remparts et Perdido, et à des prix qui défient la concurrence. M. Hubbard veut, en effet, se retirer des affaires et pour écouler promptement son vaste assortiment, il a réduit ses prix d'une manière étonnante.

☞ Avec 50 cents vous pouvez acheter une livre de bon thé au grand dépôt de thé rue du Camp 5.

CANDIDATURES EN FRANCE.—On commence à s'occuper des candidatures dans les départements où doivent avoir lieu des élections partielles. Le *Français* dit que dans le Lot, les bonapartistes paraissent devoir porter le prince Joachim Murat, frère de la princesse Anna Murat, qui a épousé le duc de Mouchy. D'après le même journal, le prince Murat s'efacerait au dernier moment pour laisser la place au prince Charles Bonaparte, fils de Canino, petit-fils de Lucien Bonaparte, le même qui a battu à Ajaccio le prince Napoléon, lors des élections au conseil général.

Le candidat impérialiste dans le Cher sera M. de Clamecy.

La fusion des compagnies de gaz.

Un procès curieux.

$200,000 de dommages intérêts.

Nous avons indiqué, il y a quelques jours, les bases d'un compromis conclu entre les deux compagnies de gaz, compromis par lequel une fusion s'opérerait entre les deux compagnies. Ce compromis vient de donner lieu à un curieux procès, dont le point de départ est la lettre suivante :

Nouvelle-Orléans, 9 avril 1875.

A James Jackson, président, et aux directeurs de la compagnie d'éclairage au gaz de la Nouvelle-Orléans :

Par les journaux nous remarquons que vous êtes sur le point de faire un arrangement de votre contestation avec la compagnie du gaz Crescent City. Nous, soussignés, vous notifions par la présente qu'au commencement du procès avec votre compagnie, nous étions les propriétaires des actions dans la compagnie du gaz Crescent City, indiquées après nos noms soussignés; que nous avons été dépouillés des dites actions par les fraudes et machinations des officiers de la dite compagnie et que nous avons l'intention de revendiquer nos droits aux dites actions, et nous vous notifions en conséquence que tout compromis ou arrangement que vous pourriez faire avec la dite compagnie de gaz Crescent City, sera sujet à nos droits pour le montant ci-dessous indiqué et que des procédures légales seront instituées pour mettre en vigueur nos dits droits.

J. H. OGLESBY, 3550 actions.
JULES CASSARD, 1150 actions.
J. HERNANDEZ, 400 actions.

Cette lettre a amené une demande de $200,000 de dommages et intérêts contre MM. Oglesby et Cassard, de la part d'un M. Attrill, qui prétend être, aujourd'hui, à lui tout seul, la compagnie Crescent City. Voici l'analyse de sa pétition, enregistrée lundi 12 avril à la Quatrième Cour de District.

Henry G. Attrill, demeurant à Baltimore, Maryland, expose qu'il est devenu seul propriétaire des 30,000 actions de la compagnie du Gaz Crescent City, créée en vertu des lois de 1850 et 1856 et du 10 juillet 1858, actions formant un capital de trois millions de dollars; qu'en cette qualité il a fait, dans le courant de mars 1875, avec la compagnie du gaz de la Nouvelle-Orléans, un arrangement pour la fusion des deux compagnies. Suit l'exposé des bases du compromis déjà connues.

La pétition dit que le 10 avril, à 2 heures, au moment où les formalités finales de l'arrangement allaient être consommées, et dans le but de priver le demandeur des avantages de la consolidation, MM. Oglesby et Cassard ont adressé à M. Jackson la lettre dont nous avons donné le texte plus haut, que les défendeurs connaissaient les négociations pendantes et avaient tardé avec intention à envoyer leur lettre, dans le but de faire tort au demandeur, au moment où il ne manquait plus pour compléter l'arrangement que le dépôt au bureau du secrétaire d'Etat et la remise des actions.

La pétition prétend que MM. Oglesby et Cassard n'ont plus aucun droit à leurs actions, parce qu'ils ont refusé de payer un assessement de un et demi pour cent sur les actions, assessement ordonné à la date du 7 avril 1873, par le conseil de direction de la Compagnie Crescent City. M. Oglesby aurait en à payer $6075 comme propriétaire de 4050 actions, et M. Cassard $1725 comme propriétaire de 1150 actions. MM. Oglesby et Cassard, conjointement avec W. S. Pike, Samuel Smith & Co., Livingston, Fox & Co. et J. Hernandez intentèrent devant la Cour supérieure un procès en injonction contre la direction, à la date du 6 mai 1873, pour lui interdire de lever l'assessement. Bientôt après la Compagnie intenta le 15 mai des poursuites contre MM. Oglesby et Cassard pour les forcer à payer.

Le 15 mai 1873, M. Cassard transféra ses actions à F. A. Phipps, et le 22 mai, M. Oglesby transféra 3550 actions au dit Phipps, disposant autrement du surplus. Ces actes de transfert ont été accomplis dans le but de priver le demandeur de toutes leurs obligations. A la suite de ces transferts, les poursuites ont été retirées.

La pétition conclut en disant que les prétentions soulevées par les défendeurs dans leur lettre à M. Jackson sont mal fondées et elle réclame $200,000 pour le préjudice causé au demandeur.

Nous n'avons pas à nous inquiéter du débat personnel entre les intéressés, mais la pétition nous révèle ce fait que le monopole acheté d'une législature vénale, en 1870, par quelques politiciens et quelques agioteurs, a fini par passer dans les mains d'un spéculateur étranger qui a trouvé le moyen grâce à un arrêt de la Cour suprême de la Louisiane sur lequel nous avons exprimé notre opinion, d'en retirer la bagatelle de $1,250,000. Les législateurs vénaux qui ont voté ce monopole ont reçu, en paiement, des actions qu'ils ont revendues pour quelques cents l'action.

L'opération ne leur a pas rapporté dix mille piastres à coup sûr, mais elle a abouti à tirer des poches des actionnaires de l'ancienne compagnie du gaz, un million et un quart de dollars pour les faire passer dans celle de M. Attrill et de deux ou trois co-intéressés, et à soumettre pour 25 ans à un monopole qui peut devenir très onéreux, la population d'une ville de deux cent mille âmes.

On croit rêver, en assistant au triomphe de pareils plans et il faut l'évidence et les faits accomplis pour croire qu'il peut se trouver une législature pour s'y prêter et une magistrature pour les sanctionner.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Demain, mardi, première représentation de la reprise d'*Hamlet*, grand opéra d'Ambroise Thomas, au bénéfice de M. Gadilhe.

La réapparition de cette œuvre excite peu emoi ici, et la popularité de M. Gadilhe, honoreront au spectacle de demain soir un intérêt tout particulier, et nous espérons que la salle sera bien garnie pour fêter un artiste qui a si puissamment contribué au maintien de l'entreprise formée sous la direction de M. Momas.

Samedi, 17, matinée à midi.

THÉATRE ST CHARLES. — L'engagement de la troupe anglaise d'opéra-bouffe touche à sa fin et il faut donc profiter des dernières soirées.

"Mme l'Archiduc" est encore sur l'affiche du théâtre St Charles pour ce soir, à notre avis il n'y a pas de pièce dans laquelle la troupe Soldiene paraît avec plus d'avantage.

Il ne faut pas oublier non plus que c'est ce soir la réception de Mme Augot à la salle de l'Exposition, avec toute la troupe Soldiene.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — "The Man from America" le drame écrit par M. Wallace, que l'on joue en ce moment à l'Académie de Musique, roule principalement sur les aventures de Georges Francis Train en Irlande, où il était allé prêcher l'amour de la liberté aux fils de la Verte Erin.

M. Wallace est un acteur consciencieux qui remplit parfaitement le rôle de George Francis Train, qui est de sa création et il est bien secondé par la troupe régulière.

Nous devons une mention spéciale à M. Geo. Ober et à M. Knowles, toujours excellents dans le drame et la comédie aussi bien que dans le burlesque.

ASSORTIMENT NOUVEAU. — Nous appelons l'attention de nos lectrices sur l'annonce de la maison Fellman Bros., rue du Canal 133, qui a reçu de New York une immensité de marchandises achetées à des encans de banqueroute. Ces marchandises consistent en toiles de toutes sortes; jaconas et quantité d'autres articles qui peuvent être cédés à des prix d'une modicité extrême. Voyez l'annonce.

☞ Si vous désirez la perfection en fait de café, achetez le tout grillé et moulu rue du Camp No 5.

—Voici un épilogue du fameux procès Oberheim à Vienne :

Les princes Sapieha et Iabonowski, le comte Borutski et le conseiller intime Giskra, ont reçu du maréchal de la cour des lettres exprimant le déplaisir de l'empereur d'Autriche au sujet de leur conduite comme membres du conseil d'administration du chemin de fer Lemberg-Czernowitz. L'accès de la cour leur est désormais interdit.

TEMPERATURE.—13 avril 1875.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	52	11
12 M.	69	20
3 P. M.	71	21
6 P. M.	66	19

CHRONIQUE DE LA VILLE

La journée du 14 avril.

C'est aujourd'hui, le 14 avril, que la Législature reconstruite, convoquée par le pseudo-gouverneur Kellogg, doit se réunir en session extraordinaire à la maison d'Etat. Nous savons donc une journée d'excitation, et il se peut qu'il y ait de graves événements d'ici à ce soir.

On dit que César Antoine dans le Sénat et Mike Hahn dans la Chambre, sont les chefs du parti de l'opposition au compromis et qu'ils combattront le plan de M. Wheeler jusqu'à extinction de chaleur naturelle. D'un autre côté, on lient d'un membre du Sénat radical que Sheridan, le fameux vainqueur des Indiens Pécanes, le général qui n'a pas peur, aurait dit à certains mécontents radicaux, que s'ils ne se tenaient pas tranquilles les troupes qui sont sous son commandement seraient retirées immédiatement de la Louisiane et la population laissée libre de régler ses difficultés comme elle l'entendrait.

Maintenant, on assure que Kellogg est considéré comme un traître par les membres de couleur de la Chambre de Hahn, qui perdraient leurs sièges, si le compromis était mis à exécution.

Il est possible donc que ces membres, en recevant l'ordre de déguerpir, poussent des hauts cris et demandent tumultueusement la mise en accusation de l'usurpateur.

M. Wheeler est arrivé avant-hier soir et s'occupera très activement de régler toutes les clauses du compromis; seulement, M. Wheeler aurait dit, s'il faut en croire la rumeur publique, qu'il ne pouvait agir que si les deux partis consentaient à son intervention, parce que de fait il n'avait aucune autorité et ne pouvait faire de l'arbitrage que comme ami des deux partis, etc., etc.

Hier après midi, nous avons vu réunis dans la salle basse du club de l'Elite rue St-Louis, en face de la maison d'Etat, *Mr. Packard*, l'ex-maître de Poste congédié, le missionnaire Lowell et le petit boiteux Mike Hahn, entourés de plusieurs autres gros bonnets du radicalisme, qui discutaient avec animation.

Le boss n'a pas envie en réalité du compromis et travaille secrètement à l'empêcher d'aboutir; mais comme le général Grant, son maître, favorise l'idée de M. Wheeler, Packard, en bon courtisan qu'il est, fait le gros dos et a l'air de tout approuver.

Mike est décidément opposé à donner une majorité dans la Chambre aux conservateurs, par la simple raison qu'il cesserait d'être Orateur à l'instant même.

Lowell joue la prudence en ce moment; il ne se prononce ni pour ni contre le compromis, il attend.

Lowell aime essentiellement l'argent et il cause maintenant; c'est pourquoi on le trouve toujours du côté du plus fort.

Un dernier détail : à neuf heures, hier soir, un ordre du chef de police par intérim a été envoyé à toutes les stations, en donnant aux différents capitaines d'envoyer tous, ce matin, un détachement de leurs hommes à la Maison d'Etat.

On rapporte que Kellogg est inquiet et agité : enfin, nul ne sait au juste comment la journée finira.

Préparatifs pour la journée.

A neuf heures, hier soir, un télégramme du chef de police par intérim a été reçu aux différentes stations, commandant aux hommes de se tenir prêts à marcher ce matin à la maison d'Etat pour maintenir l'ordre.

Nous nous demandons quel sera le rôle que jouera la police au surd'hui et si elle sera plus heureuse le 15 avril qu'elle ne l'a été le 14 septembre.

L'injonction relative au Bureau d'examen révoquée.

Le pseudo juge Hawkins, de la Cour dite supérieure de District, vient d'opérer un changement de front. Avec cette facilité particulière aux juges radicaux, en vue qui regarde le Bureau d'Examen, il a fait son coté la Compagnie intenta le 15 mai des poursuites contre MM. Oglesby et Cassard pour les forcer à payer.

Le 15 mai 1873, M. Cassard transféra ses actions à F. A. Phipps, et le 22 mai, M. Oglesby transféra 3550 actions au dit Phipps, disposant autrement du surplus. Ces actes de transfert ont été accomplis dans le but de priver le demandeur de toutes leurs obligations. A la suite de ces transferts, les poursuites ont été retirées.

La pétition conclut en disant que les prétentions soulevées par les défendeurs dans leur lettre à M. Jackson sont mal fondées et elle réclame $200,000 pour le préjudice causé au demandeur.

Nous n'avons pas à nous inquiéter du débat personnel entre les intéressés, mais la pétition nous révèle ce fait que le monopole acheté d'une législature vénale, en 1870, par quelques politiciens et quelques agioteurs, a fini par passer dans les mains d'un spéculateur étranger qui a trouvé le moyen grâce à un arrêt de la Cour suprême de la Louisiane sur lequel nous avons exprimé notre opinion, d'en retirer la bagatelle de $1,250,000. Les législateurs vénaux qui ont voté ce monopole ont reçu, en paiement, des actions qu'ils ont revendues pour quelques cents l'action.

L'opération ne leur a pas rapporté dix mille piastres à coup sûr, mais elle a abouti à tirer des poches des actionnaires de l'ancienne compagnie du gaz, un million et un quart de dollars pour les faire passer dans celle de M. Attrill et de deux ou trois co-intéressés, et à soumettre pour 25 ans à un monopole qui peut devenir très onéreux, la population d'une ville de deux cent mille âmes.

On croit rêver, en assistant au triomphe de pareils plans et il faut l'évidence et les faits accomplis pour croire qu'il peut se trouver une législature pour s'y prêter et une magistrature pour les sanctionner.

Réunion de la Chambre de commerce.

Il y a eu hier soir une réunion spéciale de la Chambre de Commerce pour entendre le rapport d'un comité nommé, il y a une semaine à peu près, pour entrer en conférence avec un comité de la Bourse des Marchands relativement à certains bills qui devraient être présentés à la Législature à sa session extraordinaire, dans l'intérêt du commerce.

Plusieurs projets ont été en effet présentés, mais nous n'avons pu avoir de détails que trop tard pour les publier.

Réunion de planteurs à l'Hôtel St-Charles.

Il y a eu une réunion de planteurs hier matin, à onze heures, à l'Hôtel St-Charles, pour aviser au moyen de secourir les habitants des districts atteints par l'inondation l'année dernière.

L'assemblée a été appelée à l'ordre par M. Tobias Gibson, de Terrebonne. Elle se composait des délégués envoyés par les paroisses suivantes :

Ste Marie.—T. J. Foster, B. A. Raydiné et Edward Hickey.
Terrebonne—Thomas Gibson.
Iberville—Dardenne.
Ouest-Baton Rouge—E. M. Lefebre et M. Von Phul.
St-Jacques—E. Bourgeois.
Pointe Coupée—Thomas M. Scott, et John E. Bizaux.
Ouest-Félicians—E. L. Weber.
Assomption—C. Barton.
Concordia—F. S. Shields, W. F. Ogden et W. B. Spencer.
M. Tom. Foster, de la paroisse Ste-Marie, a été nommé président et M. C. Barton, de la paroisse Assomption a été nommé secrétaire.

M. Gibson a suggéré de nommer un comité qui se présenterait devant le caucus conservateur et le caucus républicain pour demander qu'un bill soit adopté par la Législature, libérant les planteurs des districts inondés de toute obligation de payer les taxes de 1873 et de 1874.

M. Dardenne, de la paroisse Iberville, a trouvé que la mesure serait trop radicale et ne pourrait pas être adoptée par la Législature.

Il croit que les populations des districts inondés seraient soulagées suffisamment si tout en faisant payer les taxes de 1874 on ne réclamait pas le paiement des taxes arriérées.

Après de longues discussions qui n'ont abouti à aucune conclusion pratique, l'assemblée s'est ajournée.

Séance du Conseil Municipal.

Le Conseil se réunit à midi sous la présidence du maire Leeds. Tous les administrateurs sont présents.

M. Brown, administrateur du département des comptes publics, présente son rapport de la semaine comprenant plusieurs ordonnances relatives à des règlements de comptes, entr'autres une ordonnance pour payer les frais du département des améliorations et du département de la police,—qui sont adoptées sans difficulté.

M. Pilsbury, administrateur du département des finances, présente une résolution demandant l'autorisation de nommer inspecteurs les citoyens suivants :

John L. Dohn, Moses Heidenfelder, Gustave Bibert, J. P. Cary.

L'autorisation est accordée à l'administrateur du département des finances.

M. Bonny, administrateur du département des assessements, présente un rapport favorable aux pétitions de Chas. M. Marsh, Association Ste-Marie, Wm. M. Goodrich, A. Schneider et fils, demandant une réduction sur l'assessement de leurs propriétés.

M. Burke, administrateur du département des améliorations, présente la résolution suivante :

Résolu, qu'un comité de trois soit nommé par le maire pour entrer en conférence avec des comités semblables nommés par la Chambre de Commerce et la "Bourse du Coton" afin de préparer des bills législatifs pour le soulagement de la ville de la Nouvelle-Orléans.

La résolution est adoptée à l'unanimité et le maire désigne les administrateurs suivants pour faire partie de ces comités : MM. E. A. Burke, Léon Bertoli et J. Pilsbury.

Une autre résolution est adoptée, autorisant l'avocat de la ville à préparer une ordonnance pour rembourser le montant réclamé par certains bateaux pour des droits de levée payés par eux, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, dans le cas de J. W. Cannon versus la ville de la Nouvelle-Orléans, et le Conseil s'ajourne.

NOUVELLES D'ALLEMAGNE.

On écrit de Berlin :

L'empereur Guillaume, en date du 16 mars, nomme le contre-amiral Henk chef de l'escadre allemande qui doit prendre la mer le 19 mai, et qui se composera des navires : [illegible] Kronprinz, Friedrich Carl, Gneisenau, Arcona, Elisabeth et Nymphe.

D'après la Gazette de l'Allemagne du Nord, doit évoluer dans les eaux allemandes, ce qui ne peut signifier que la Baltique et la mer du Nord. Reste à savoir si l'Angleterre et la Russie [illegible] cette nouvelle [illegible].

Un grand journal [illegible] aura pour but particulier de combattre la *Gazette de la Croix*, ex-partisan. L'inspirateur de ce journal serait le fameux Wagener, qui a été le secrétaire intime de M. de Bismarck.—(*Revue.*)

Nous avons dit récemment que le radicalisme faisait de grands progrès en Allemagne; voici à ce sujet quelques nouveaux renseignements que nous trouvons dans une lettre écrite de Berlin et qu'on nous communique.

Les ateliers [illegible] et il est dit, depuis plus d'un an, des lettres engageant les ouvriers à se mettre en grève; elles étaient [illegible] aux ouvriers de maintenir leurs demandes et de ne pas transiger avec les patrons, quelles que soient les offres de ces derniers. Elles annoncent, en outre, que en cas de grèves, des secours seront envoyés.

Des inconnus viennent depuis plusieurs mois demander du travail en Allemagne. Ce sont généralement des ouvriers habiles dans leurs métiers, mais que les patrons sont obligés de renvoyer. Le soir, ils tiennent des réunions et font des distributions d'argent.

Le [illegible] *Berlinerblatt* annonce que, le comte Delaisi, [illegible] Delaisi a été destitué par [illegible] Cologne, l'évêque de Münster et la [illegible] Westdorf.

La *Gazette de Cologne* annonce que le gouvernement de Berlin a donné l'ordre de suspendre avec activité les travaux de fortifications entrepris depuis deux ans à Cologne, Coblentz, Spandau, Küstrin, Posen, Thorn, Dantzig, Kœnigsberg, Glogau, Neisse, Memel, Fillau, Colbert, Swinemünde, Stralsund, Friedrichsort, Sonderbourg, Düppel, Wilhelmshaven, ainsi qu'aux embouchures de Weser et de l'Elbe.

La direction des travaux de fortifications a été autorisée à exproprier les terrains encore cédés à l'autorité de l'administration militaire.

On se souvient du bruit que fit, il y a quelques semaines, dans le monde militaire et politique la brochure de l'archiduc Jean Salvator de Toscane sur l'artillerie allemande. On apprend aujourd'hui la publication à Leipzig d'une brochure sur l'artillerie autrichienne qui, contrairement aux conclusions du jeune archiduc, recommande l'union intime entre l'Autriche et l'Allemagne. [illegible] brochure est en permanence autrichien plutôt.

LE PANGERMANISME ET LA RUSSIE.

Nous lisons dans une correspondance de Saint-Pétersbourg :

Sous le règne précédent, on comptait 20,000 Allemands à Pétersbourg; aujourd'hui on en compte près de 100,000. Il est donc peu étonnant qu'un seul journal allemand, la *Gazette de Saint-Pétersbourg*, ne milite pas. La *Revue d'Orient* a cessé de paraître; mais la même rédaction vient de fonder la *Gazette allemande*.

Je lis dans quelques-uns de vos journaux que l'Angleterre veut gagner autour d'elle les petits Etats, comme les Pays-Bas et la Belgique et les diriger contre l'Allemagne; dans la dénonciation du traité maritime de Paris de 1856 prouvait tout le contraire. C'est cependant là un tel la proposition Cochrane à la Chambre des Communes, et le *Nord* prétend que si l'Angleterre ne veut pas engager le Congrès de Bruxelles, c'est afin de ne pas sacrifier davantage la protection des propriétés privées en temps de guerre maritime.

Pendant la guerre d'Orient, notre flotte n'a pas été de force à empêcher les prises nombreuses que les Anglais ont faites sur nous, et il faudrait veiller à cela plus d'une fois, pour lesquels nous n'avons pas donné une grande [illegible]. Quand les Allemands nous disent qu'il n'existe plus de question de la Baltique, c'est parce que leurs affaires à Kiel sont assez avancées pour nous fermer notre sauve-mer.

L'union de l'Allemagne est peu de chose à côté de l'unité européenne de l'intelligence allemande qu'on rêve à Berlin, et qui serait l'empire universel allemand. S'il y a 40,000,000 Allemands en Russie, il y en a millions en Etats-Unis, l'Australie [illegible] tourmille et le midi du Brésil est aux mains des Germains.

Les [illegible] de faire une concurrence terrible, dans le commerce de l'industrie aux indigènes. Aux expositions universelles, on les voit dans le compartiment russe que de [illegible] nous allemands. Dans nos villes principales, tous les magasins appartiennent aux Allemands; il y a bien peu de Français ou d'Anglais.

Tous les pharmaciens sont toute l'étendue de l'empire, sont des Allemands, et il en est de même des boulangers. De fait les Allemands sont les maîtres chez nous. Il ne [illegible] pas que les nous aiment ou nous repoussent, [illegible] bien rare qu'ils donnent leurs filles en mariage aux Russes. Aussi ne sont-ils pas en odeur de sainteté chez nous, et toutes les parentés de notre cour ne peuvent rien y changer. Si jamais le feu se met à nos poudrières, ce sera une explosion terrible.

Le prince Gortschakoff commence à comprendre qu'il ne suffit pas à nos diplomates d'avoir une belle écriture et de savoir le français pour devenir des hommes d'Etat capables, et le lycée de Tsarskoe-Selo a créé une chaire de géographie historique.

ACTIVITÉ MILITAIRE EN RUSSIE.—Nous extrayons le passage suivant d'une lettre datée de Varsovie :

On s'est beaucoup préoccupé, cette année, des armements de la Russie sur notre frontière. Les journaux officieux disent absolument la nouvelle; s'il fallait même les en croire, la paix serait assurée pour bien longtemps. Nous serions à la veille de l'âge d'or.

Mais, en réalité, on fait de grands préparatifs; on semble même se hâter, avec un zèle formidable. Tout [illegible] l'armée sur le pied formidable. Toutes les branches de l'administration militaire sont en mouvement à la fois : on perfectionne l'armement, on réunit un énorme matériel de guerre, on multiplie les voies de communication, on améliore les moyens de transport; enfin on augmente rapidement l'effectif de l'armée par l'application de la nouvelle loi sur le service obligatoire.

Pour dissimuler quelque peu en dehors cette activité, on a recours à des moyens qui ne trompent personne. C'est ainsi que, pour ne pas grossir par trop les chiffres, le nombre des bataillons d'infanterie a été porté de trois à quatre par régiment. De même on a ajouté à cette d'artillerie deux nouvelles batteries. On appelle cela *réorganiser*, c'est le mot à la mode; mais il n'en est pas moins vrai que les concentrations de troupes sont aujourd'hui effectuées sur notre frontière ouest.

Les feuilles officieuses vous diront que c'est là une mesure hygiénique destinée à mettre à l'abri l'armée du Nord, qui avait eu trop à souffrir l'hiver dernier; plus tard on mettra le fait sur le compte des manœuvres d'été, etc.

Mais quant à moi, je reste persuadé que jamais la Russie n'a compliqué avec plus d'énergie le "*Si vis pacem, para bellum.*"

LES CONSEILS DE RÉVISION.—Les opérations des conseils de révision pour la classe de 1874 commencent le 13 avril prochain, elles seront terminées le 24 mai.

Les jeunes gens qui désirent servir dans un corps de leur choix ne peuvent contracter des engagements volontaires que jusqu'à la veille du jour où le conseil opérera dans le canton de leur domicile. Passé ce délai, ils ne pourront que devancer l'appel, à la date du 1er juillet, pour les régiments, bataillons, escadrons ou compagnies que M. le ministre de la guerre indiquera pour chaque département.

ASCENSION AÉROSTATIQUE.—Le 23 mars a eu lieu une ascension scientifique à l'usine à gaz de La Villette.

Le ballon, nommé le *Génie*, cubait trois cents mètres et opérait sa première ascension. Il était monté par MM. Dartois et Albert Tissandier, Sivel, Croce-Spinelli et Jobert.

Les aéronautes ont emporté pour deux jours de vivres et plusieurs pigeons voyageurs.

Voici la dépêche que les aéronautes du *Zénith* ont adressée au président de la Société française de navigation aérienne, 16, rue de Lafayette, Paris :

Bordeaux, 15 mars, 8 h. 55, matin.

Voyage de vingt-trois heures, descente dans les landes d'Arcachon, véritable désert; transport et correspondance impossibles; température minimum, 4 degrés au dessous de zéro. Aérostique haute lunaire en cuivre, [illegible] avec la mer à Pontenx. Nous avons suivi la côte pendant [illegible] heures, traversé la Gironde et [illegible] de Cordouan. Nous avons [illegible] Bassin d'Arcachon, puis [illegible] Nous avons eu calme plat [illegible] deux fables courants [illegible] faisant plusieurs fois [illegible] et sur mer.

Nos expériences sur l'acide carbonique ont parfaitement réussi, ainsi que nos observations spectroscopiques et [illegible].

Nous avons repassé complètement de la route et notre vitesse; lancement de pour bien longtemps. Nous serions à la [illegible] nous avons pris des [illegible] Retour demandé.

Signé : Bryan, Crocé-Spinelli, Gaston Tissandier, Albert Tissandier, Joubert.

☞ Nos lecteurs devraient essayer du café grillé qui se vend au dépôt de thé rue du Camp 5.

Un tonique de vieux [illegible] beaucoup de tonique, mais le plupart des [illegible] d'autre effet que de [illegible] peut. Cela est [illegible] Bitters [illegible] Orléans, à avril 1874. [illegible] WILLIAM [illegible]

Terre.

[illegible] Fiano Piegel.

LOUIS GRUNEWALD

Un fils de M. J. H. Mosell, de Chateau Four Corners, N. Y., a été guéri de la consomption par la "Golden Medical Discovery" du Dr Pierce.—Ainsi [illegible]

S. R. Eglar, droguiste de Xenia, Ohio, écrit pour dire que la "Golden Medical Discovery" a effectué une cure merveilleuse de la consomption chez son [illegible].

LA MACHINE A COUDRE PAIGNTON, la meilleure machine à coudre que l'on fait maintenant pour familles, et celle qui en même temps coûte le moins, est vendue chez Wilson. Nous n'en recommandons certainement pas d'autre, et nous avons à choisir. Elle fait un travail parfait, quel que soit l'ouvrage à faire, que ce soit de la batiste, de la tartalane, de la flanelle ou du cuir. Elle ne fatigue pas les mains et n'abîme pas l'ouvrage; celui-ci n'est pas non plus obligé de tourner à chaque instant pour passer à quelque difficulté dans le fonctionnement, car il n'en existe pas. Le jeu de la machine est doux et régulier, elle ourle, fronce, bouillonne, etc. Le point est absolument clair à la loupe ou à la lumière. Elle offre aussi l'avantage de coudre sur tissu marché qu'aucune autre machine de première classe. Elle ne se détraque pas, ne mange pas d'aiguilles, ne gâche pas [illegible] et ne le chifonne pas. En [illegible] heureusement tous les dégâts [illegible] tion, qu'elle ne laisse rien à désirer.

En vente au No 180 rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

La compagnie a encore besoin de quelques bons agents.

Décédée hier, à 2 heures d'après midi, à l'âge de trente-deux ans, LA DAME [illegible] Amour. Les amis et connaissances de la famille sont priés de vouloir bien assister à l'enterrement qui aura lieu cette après midi à 4 heures. Le corps est exposé rue [illegible] No 204, entre Bienville et Union.

Décédée le 12 mars 1875 au Mexique, [illegible] FELICIE DE VIS MUMMY.

ENTREPOT DE TAPIS.

19 ..... RUE DE CHARTRES 19
TAPIS—Wilton, Axminster, Velours, Moquettes, Kidderminster, Brussels, Ingrains, Toiles cirées, [illegible] NATTES—100 Nattes blanches, [illegible]
STORES—Stores [illegible]
TOILES CIRÉES—TOUS MODÈLES ET MARQUES.
Ventes partielles.
SURLATS—Lots entiers pour hôtels et [illegible]
Tout doit être vendu.
A vendre par
A. BROUSSARD,
19 RUE DE CHARTRES 19

Avis aux propriétaires de bons [illegible] Tous les portraits d'ancêtres, bons [illegible] de la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible] 1874, sont priés d'en faire [illegible] ... Les [illegible] ne sera permis à aucune personne [illegible] ... Tout contrefacteur sera [illegible] du droit de [illegible]

Grand attrait

FELLMAN BROS.
133 - - - Rue du Canal - - - 133
(Ancienne Tours.)

Viennent de recevoir par [illegible] New York, nouvelle vente de [illegible]

C'est rigolo tout de même.
LA CHAUSSURE A VIS
se vend que
$2.50 et $3.00 la paire
—AU—
MAGASIN BLEU,
[illegible] Coin Orléans et Chartres.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orlé